

Restauration / régime alimentaire :

- ☐ Aucun ☐ Allergies : _____
(En cas d'allergie(s) et si vous êtes mineur, merci de joindre un Plan d'Accueil Individualisé (PAI) de votre médecin traitant)
☐ Autres : _____

Acceptation et autorisations :

Je soussigné(e) _____ (stagiaire majeur)
OU

Je soussigné(e) _____ représentant légal de _____
atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions d'inscription et :

- autorise la communication des coordonnées téléphoniques du stagiaire pour covoiturage

☐ OUI ☐ NON

- autorise le stagiaire à voyager seul pour se rendre sur les lieux du stage et en revenir

☐ OUI ☐ NON

- autorise le directeur à faire donner les soins nécessaires au stagiaire, en cas de maladie, d'accident, ainsi qu'aux chirurgiens et anesthésistes en cas d'intervention chirurgicale

☐ OUI ☐ NON

- autorise la Ligue de l'enseignement à utiliser les photos prises lors du stage pour des supports internes et externes de communication, site internet, etc.

☐ OUI ☐ NON

URGENCE : Personne à contacter en cas de problème ou urgence pendant le stage :

Nom : _____ Tél : _____

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

En cas de désistement seront conservés 35 € de frais de dossier. L'acompte de 150 € est retenu si le désistement a lieu à moins de 15 jours avant le début du stage. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non présentation au stage ou d'arrêt en cours de formation. Un stage peut être annulé si les conditions d'effectif ne permettent pas son bon déroulement. Dans ce cas, la Ligue de l'enseignement s'engage à prévenir les stagiaires environ 2 semaines avant le début du stage (avec proposition de report ou remboursement de l'acompte).

En cas de frais médicaux, pharmaceutiques et/ou chirurgicaux engagés au bénéfice du stagiaire, celui-ci ou son représentant légal s'engage à rembourser la totalité des sommes avancées.

Fait à _____ le _____

Signature du représentant légal :

Signature du stagiaire :

VOTRE DOSSIER EST A ADRESSER A LA FÉDÉRATION DE VOTRE DÉPARTEMENT

Ligue de l'enseignement, fédération du Morbihan

51, avenue Chenailler - CS 40313
56103 LORIENT CEDEX
Tél : 02 97 21 17 43
e-mail : vriou@ligue56.fr
www.laligue-morbihan.org

Ligue de l'enseignement, fédération d'Ille et Vilaine

Centre Colombia
45, rue Capitaine Maignan
35000 RENNES
Tél : 02 99 67 10 67
e-mail : fede35@ligue35.org
www.laligue35.org

Ligue de l'enseignement, fédération du Finistère

61, rue de Pen ar Ménez
29229 BREST CEDEX 2
Tél : 02 98 02 18 47
Fax : 02 98 41 49 46
e-mail : contact@fol29.org
www.laligue-fol29.org

Ligue de l'enseignement, fédération des Côtes d'Armor

89, boulevard Edouard Prigent
22000 SAINT-BRIEUC
Tél : 02 96 94 16 08
e-mail : sejours@laligue22.org
www.laligue22.org

FORMATIONS BAFA

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT BRETAGNE



BRETAGNE

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

DÈS 17 ANS, DEVEZ ANIMATEUR GRÂCE AUX
FORMATIONS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT !
PLUS D'INFORMATIONS AUPRÈS DE VOTRE FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE



« Passer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) c'est, pour le stagiaire, un moyen de s'engager au service des vacances et des loisirs éducatifs des enfants et des jeunes. Lors de ces formations, les stagiaires vont acquérir les techniques nécessaires à la conduite d'activités et les règles et aptitudes indispensables pour assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et adolescents.

Mais c'est aussi, pour le stagiaire, une démarche vers une prise de responsabilité, une inscription dans un parcours éducatif, un regard réflexif sur la société et pour les plus jeunes, un rite de passage de l'adolescence à l'âge adulte. »

LE BAFA EN 3 ÉTAPES

1 SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE (8 JOURS)

Elle a pour objectif de développer chez le stagiaire les capacités nécessaires à l'exercice de ses fonctions d'animateur. Son contenu alterne entre des temps théoriques participatifs et des temps de mises en pratique : la connaissance de l'enfant et de l'adolescent, la vie quotidienne en centre de vacances et de loisirs, la réglementation, la sécurité, les projets pédagogiques et d'activités, le rôle et la fonction d'animateur, la santé, le travail en équipe ou encore la laïcité.

2 STAGE PRATIQUE (14 JOURS MINIMUM)

Dès la fin de la formation ou même avant, vous devrez vous mettre à la recherche d'un stage pratique (en centre de vacances ou accueil de loisirs régulièrement déclaré auprès des services de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DDCS)). Ce stage devra être réalisé au plus tard 18 mois après la session générale et pourra être fractionné en deux séjours maximum, en accueil de loisirs avec ou sans hébergement ou en accueil de loisirs périscolaire dans la limite de 6 jours effectifs. Cette étape vous permet la mise en pratique des acquis théoriques par votre participation active au déroulement du séjour.

3 SESSION D'APPROFONDISSEMENT (6 JOURS) OU DE QUALIFICATION (8 JOURS)

L'approfondissement a pour objectifs d'une part, de faire le point sur vos acquis au regard de votre expérience pratique et, d'autre part, d'enrichir vos connaissances et vos techniques d'animateur dans un domaine spécifique que vous aurez choisi (voir les différents thèmes proposés). La qualification permet d'acquérir une compétence technique et pédagogique dans un domaine spécialisé de l'animation (surveillance des baignades, voile, canoë-kayak ou loisirs motocyclistes).

À L'ISSUE DES 3 ÉTAPES VALIDÉES, LA DDCS DÉLIVRE LE DIPLOME DU BAFA APRÈS DÉLIBÉRATION DU JURY.
SE FORMER AU BAFA EST UN ENGAGEMENT ET IL NÉCESSITE UNE PARTICIPATION ACTIVE
À L'ENSEMBLE DES TEMPS DE FORMATION.

Cadre réservé à la fédération :

☐ BAFA Session Générale

☐ BAFA Session Approfondissement Thème :

☐ BAFA Qualification Thème :

Lieu/Centre : du au

Etat civil :

Nom d'usage : Nom de jeune fille :

Prénom : Date de naissance :

N° d'inscription sur www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. Fixe : Portable :

E-mail obligatoire :

Sexe : ☐ F ☐ M Etudes en cours ou profession :

Si inscription à une session d'approfondissement et de qualification

Date de votre session générale et organisme avec lequel vous l'avez passée :

Conditions d'accès :

- BAFA SESSION GENERALE : avoir 17 ans révolus au 1er jour du stage.
- BAFA APPROFONDISSEMENT : avoir validé un stage pratique de 14 jours minimum.
- BAFA QUALIFICATION SB : avoir validé un stage pratique de 14 jours minimum. Posséder le PSC1 (Prévention Secours Civique Niveau 1) et le brevet de natation 100 mètres départ plongé. L'AFPS n'est pas accepté en équivalence du PSC1 (sauf si le module «défibrillateur» a été suivi indépendamment). L'Attestation d'Initiation aux Alertes et Premiers Secours délivrée lors de la JDC n'est pas valable.

Tarifs :

Prix de formation € + adhésion à l'association Ligue €

Cette formation est effectuée : ☐ à titre individuel ☐ pour le compte d'un employeur/d'une collectivité

Formation prise en charge par :

(coordonnées complètes / joindre obligatoirement une attestation de prise en charge)

Cadre réservé à la fédération

Réglement :

Solde :

Pièces à fournir au dossier	BAFA - Session Générale	BAFA - Approfondissement	BAFA - Qualification
Enveloppe A5 affranchie pour 50 gr (avec nom et adresse)	2	1	1
Photocopie de certificat du BAFA Session Générale		1	1
Photocopie de certificat du BAFA Stage Pratique		1	1
Photocopie PSC1 et Brevet de natation 100 m			1
Acompte 150 € ou prise en charge	1	1	1